



-3959-

**Province de Québec  
Corporation de la Ville de Forestville  
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 16 avril à 14 h 30.

Les conseillers suivants sont présents par vidéoconférence et la séance est diffusé sur le Facebook live de la Ville, et ce, afin de respecter la distanciation sociale recommandée par la Santé publique :

**Sont présents** : Mme Micheline Anctil, mairesse;  
Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1;  
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;  
M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;  
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;  
M. Guy Racine, conseiller au siège # 6.  
M. Richard Duguay, greffier.

**Est absente** : Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4;

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

**Ouverture de la séance**

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 14 h 30.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Les membres du conseil ont reçu un avis de convocation mentionnant que les sujets suivants seraient à l'ordre du jour. Sur une proposition du conseiller M. Guy Racine, il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté :

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Projet de réfection majeure de l'aéroport - Autorisation du dépôt d'une demande de financement à l'Initiative de transport aérien régional de Développement Économique Canada
4. Prolongement et bouclage de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> rue - Adjudication de contrat
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

**Projet de réfection majeure de l'aéroport – autorisation du dépôt d'une demande de financement à l'Initiative de transport aérien régional de Développement Économique Canada**

**R-210416-83**

CONSIDÉRANT le projet de réfection de l'aéroport municipal de la Ville de Forestville;



CONSIDÉRANT le programme *Initiative de transport aérien régional* de Développement Économique Canada;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents d'autoriser le dépôt d'une demande de financement au programme *Initiative de transport aérien régional* de Développement Économique Canada. Il est également résolu :

- De confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus de l'aéroport et d'assumer les coûts non admissibles associés au projet ainsi que tout dépassement de coût;
- D'autoriser Mme Micheline Anctil, mairesse et/ou M. Richard Duguay, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville, tous les documents afférents au projet.

**Prolongement et bouclage de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> rue – adjudication de contrat  
R-210416-84**

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire boucler la 11<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> Rue et réaliser un prolongement de rue en parallèle à la 10<sup>e</sup> Avenue;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de gestion contractuelle # 2018-281 permet de contracter de gré à gré, et ce, conformément au seuil décrété par la Loi;

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises ont été sollicitées et ont fourni les soumissions suivantes :

Fournisser	Numéro de soumission	Prix (plus taxes applicables)
Tetra Tech	44656TT	27 920\$
EMS	P21-141	31 345\$

CONSIDÉRANT la recommandation de France Thibault, ing-conseil;

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents d'accepter la soumission 44656TT de l'entreprise Tetra Tech au montant de 27 920 \$, plus taxes applicables, soumission à la fois conforme et la plus basse, comprenant les travaux suivants :

- Coordination technique, démarrage, cueillette et validation des intrants;
- Relevés topographiques et mise en plan;
- Validation et conception préliminaire;
- Estimation préliminaire et phasage des travaux;
- Présentation des résultats et rencontre (visioconférence).

**Clôture et levée de la séance**

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Mario Desbiens propose la levée à 14 h 40, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.



---

Mairesse

---

Greffier

Je, Micheline Antil, confirme que j'ai approuvé toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.